



QUATRIEME EDITION Marché artisanal du Moufia – Bois-de-Nèfles
(Station téléphérique de Bancoul)
Le samedi 10 février de 15H à 21H

DGA VILLE MODERNE
 REGIE DES MARCHES ET DROITS DE PLACE

Dossier suivi par : C. BEUCHER
 Tél. : 0 262 40 03 37
 Mail : c.beucher@saintdenis.re

DEMANDE D'INSTALLATION
 à retourner à la Régie des marchés et Droits de Place
 (Mairie de St-Denis, RDC-Direction de l'Economie)
AU PLUS TARD LE 26/01/2024 à 16H00

- **IMPORTANT : Le formulaire doit impérativement être envoyé sur ces adresses mail : c.beucher@saintdenis.re et d.mondissa@saintdenis.re**
- Les emplacements disponibles sur le marché sont en mètre linéaire.
- Chaque forain doit disposer de son propre chapiteau en respectant la norme M1 pour la sécurité incendie ; ou de son parasol.
- Identification du forain sur chaque prise électrique
- LESTAGE DES STRUCTURES OBLIGATOIRE (bouteilles d'eau de 5L sont autorisées)

Raison sociale / Enseigne :	Partie réservée à l'administration						
Nom et prénom du gérant :							
Adresse :							
Code postal : Ville :							
Téléphone fixe : 0262 GSM : 069							
Adresse mail :	N° d'arrivée :						
N° SIRET :	Date de réception :						
Produits proposés à la vente (à préciser exactement) :	Secteur d'activité :						
Métrage demandé :	<input type="checkbox"/> Produits bio						
Pièces à joindre à la demande (copies)	<input type="checkbox"/> Artisanat						
<input type="checkbox"/> registre du commerce ou des métiers de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/> Produits du terroir						
<input type="checkbox"/> pièce d'identité correspondante	<input type="checkbox"/> Mode						
<input type="checkbox"/> attestation d'assurance de responsabilité civile couvrant l'activité et le personnel	<input type="checkbox"/> Producteurs						
<input type="checkbox"/> attestation de formation à l'hygiène alimentaire	<input type="checkbox"/> Produits du bien-être						
<input type="checkbox"/> Carte de Marchand Ambulant (personne n'habitant pas St Denis)	<input type="checkbox"/> Activité de bouche						
<input type="checkbox"/> RIB (prélèvement prévu après la manifestation)	<input type="checkbox"/> Food-truck						
Grille tarifaire (Conseil Municipal du 10/12/2022 – rapport N° 22/7-012) :	<input type="checkbox"/> Divers						
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;">Vente à l'étalage pour toute activité avec électricité</td> <td style="width: 30%;">Par mètre linéaire / jour</td> <td style="width: 40%; text-align: right;">12,00 €</td> </tr> <tr> <td>Food-truck et structures mobiles</td> <td>Par m² / jour</td> <td style="text-align: right;">4,00 €</td> </tr> </table>	Vente à l'étalage pour toute activité avec électricité	Par mètre linéaire / jour	12,00 €	Food-truck et structures mobiles	Par m² / jour	4,00 €	
Vente à l'étalage pour toute activité avec électricité	Par mètre linéaire / jour	12,00 €					
Food-truck et structures mobiles	Par m² / jour	4,00 €					
🔓 TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITER 🔓							
Je m'engage à ne vendre que les produits ci-dessus indiqués et à respecter le règlement du marché.							
Date :	Signature de l'occupant						

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION	
Etal :ml x 12 € - Food-truck :m² x 4 €	N° d'emplacement :
REGLEMENT	
carnet n°: Quittance n° :
<input type="checkbox"/> chèque ☞ Banque : n° chèque : <input type="checkbox"/> espèces	Montant à payer :
<input type="checkbox"/> prélèvement ☞ n° tiers :
◇ PJ scannés ◇ mandat SEPA signé le ◇ Bordereau - Titre	

NB : le laissez-passer ci-joint est valable après règlement (dûment rempli par le service) – Pour votre installation, nous vous invitons à présenter le document aux agents de sécurité.

LAISSEZ-PASSER
INSTALLATION A COMPTER DE 12H00